REPUBLIQUE FRANCAISE

25340065900012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat du Bas Languedoc

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE AGDE

SERVICE PUBLIC LOCAL Syndicat du Bas Languedoc

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET: Syndicat

ANNEE 2016

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	 CA	2016
I - INFORMATIONS GENERALES	 I	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	 	1

POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature : au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement "

III - Les provisions sont budgétaires.

⁽¹⁾ Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II	
VUE D'ENSEMBLE	A1	7

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS	Section d'exploitation	A	5 332 682,29	G	6 504 546,33	1 171 864,04 G-A
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	В	5 719 022,05	н	7 715 894,35	1 996 872,30
						1
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	<u> </u>	(si excédent)	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	13 275 073,83	14 220 440,68	945 366,85
	P= A+B+C+D	Q= G+H+I+J	=Q-P

D

2 223 369,49 J

(si excédent)

(si <u>déficit</u>)

RESTES A	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	5 678 648,96	L	1 424 695,40
2017 (2)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F	5 678 648,96	= K+L	1 424 695,40

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	5 332 682,29 = A+C+E	6 504 546,33 = G +I+ K	1 171 864,04
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	13 621 040,50 = B+D+F	9 140 589,75 = H+J+L	-4 480 450,75
	TOTAL CUMULE	18 953 722,79 = A+B+C+D+E+F	15 645 136,08 = G+H+I+J+K+L	-3 308 586,71

Report en section

d'investissement (001)

L'EXERCICE

2015

⁽¹⁾ Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

 Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11]
VUE D'ENSEMBLE	A1	1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		Dépenses engagées non Titres restant à én mandatées		restant à émettre
TOTAL DE	LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	K	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	5 678 648,96	L	1 424 695,40
13	Subventions d'investissement		0,00		1 424 695,40
20	Immobilisations incorporelles		3 340,46		0,00
21	immobilisations corporelles		149 366,43		0,00
23	Immobilisations en cours		5 525 942,07		0,00

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emp	loyés (ou restan	t à employer)	Crédits
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général (2)(3)	274 500,00	156 602,82	0,00	0,00	117 897,18
604	Achats d'études, prestations de services	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 000,00	4 761,19	0,00	0,00	1 238,81
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	6 000,00	2 627,31	0,00	0,00	3 372,69
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 632,81	0,00	0,00	367,19
6066	Carburants	4 000,00	2 547,17	0,00	0,00	1 452,83
6135	Locations mobilières	12 000,00	19 774,95	0,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes (25 000,00	859,93	0,00	0,00	24 140,07
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 000,00	3 101,60	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	1 942,06	0,00	0,00	13 057,94
6156	Maintenance	20 000,00	17 906,06	0,00	0,00	2 093,94
6161	Multirisques	6 500,00	5 963,05	0,00	0,00	536,95
6162	Assurance obligatoire dommage construction	25 000,00	23 635,03	0,00	0,00	1 364,97
6168	Autres	3 500,00	1 655,52	0,00	0,00	1 844,48
618	Divers	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	1	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	90,000,00		0,00	0,00	83 172,00
6231	Annonces et insertions	0,00		0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00			0,00	1 296,02
6237	Publications	0,00		0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	2 000,00				2 000,00
	Voyages et déplacements	0,00				0,00
6251	Missions	4 000,00	1	1		0,00
6256		18 000,00	ľ	1	1	0,00
6257	Réceptions Frais d'affranchissement	3 000,00				246,58
6261		0,00				0,00
6262	Frais de télécommunications Services bancaires et assimilés	1 000,00				438,40
627		0,00			· · ·	0,00
635111	Cotisation foncière des entreprises	10 000,0				
63512	Taxes foncières	500,0		l .		
63513	Autres impôts locaux	0,0		1	· ·	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,0				
6358	Autres droits Charges de personnel et frais assimilés	290 000,0			-	
012		0,0				
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,0		1		1
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion			1	l i	1
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	1	l		1	1
6413	Primes et gratifications	0,0	1			
6415	Supplément familial	3 000,0	1			1
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,0	1			l .
6452	Cotisations aux mutuelles	15 000,0		1		1
6453	Cotisations aux caisses de retraite	45 000,0	0 34 808,4	20,0	0,00	10 191,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 639 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	Crédits annulés
		(BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	(1)
011	Charges à caractère général	274 500,00	156 602,82	0,00	0,00	117 897,18
012	Charges de personnel et frais assimilés	290 000,00	274 921,19	0,00	0,00	15 078,81
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	62 395,74	0,00	0,00	2 604,26
1	Total des dépenses de gestion courante	629 500,00	493 919,75	0,00	0,00	135 580,25
66	Charges financières	1 437 168,91	742 102,84	595 442,93	0,00	99 623,14
67	Charges exceptionnelles	906 000,00	540 127,63	0,00	0,00	365 872,37
022	Dépenses imprévues (exploitation)	100 000,00			The Control of the Co	CERTAIN CONTRACTOR OF THE PERSON OF THE PERS
1	otal des dépenses réelles d'exploitation	3 072 668,91	1 776 150,22	595 442,93	0,00	701 075,76
023	Virement à la section d'investissement (4)	514 923,72	Carlotte Commence			
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	2 981 088,14	2 961 089,14	经验证的证明	是"的铁路"的现在分	19 999,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
7	otal des dépenses d'ordre d'exploitation	3 496 011,86	2 961 089,14	9.34	33.0	534 922,72
	TOTAL	6 568 680,77	4 737 239,36	595 442,93	0,00	1 235 998,48
D002	Pour information Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	Crédits annulés	
		(BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	(1)	
013	Atténuations de charges	25 000,00	6 405,45	0,00	0,00	18 594,55	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servio	4 031 815,00	3 983 183,78	0,00	0,00	48 631,22	
74	Subventions d'exploitation	2 014 056,00	1 957 136,71	0,00	0,00	56 919,29	
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60	
	Total des recettes de gestion courante	6 072 701,00	5 948 555,34	0,00	0,00	124 145,66	
76	Produits financiers	467 068,50	474 360,23	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	60 031,38	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles d'exploitation	6 539 769,50	6 482 946,95	0,00	0,00	56 822,55	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4,	28 911,27	21 599,38	L. Carlotte		7 311,89	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00	
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	28 911,27	21 599,38	9.00	1,100	7 311,89	
	TOTAL	6 568 680,77	6 504 546,33	0,00	0,00	64 134,44	
R00	Pour information 2 Excédent d'exploitation reporté de 2015	0,00					

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = Ri 021; Di 040 = RE 042; Ri 040 = DE 042; Di 041 = Ri 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016
	·	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A 3	ı

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	29 000,00	0,00	3 340,46	25 659 54
21	Immobilisations corporelles	734 000,00	224 004,75	149 366,43	360 628,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 495 020,00	3 151 387,36	5 525 942,07	1 817 690,57
	Total des dépenses d'équipement	11 258 020,00	3 375 392,11	5 678 648,96	2 203 978,93
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 762 236,64	1 762 235,64		1,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	00,0	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	7.00		
	Total des dépenses financières	1 762 236,64	1 762 235,64	0,00	1,00
4581	Total des opé, pour le compte de tiers (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	14 020 256,64	5 137 627,75	5 678 648,96	3 203 979,93
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	28 911,27	21 599,38		7 311,89
041	Opérations patrimoniales (2)	2 228 207,00	559 794,92	Francisco Const	1 668 412,08
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 257 118,27	581 394,30		1 675 723,97
	TOTAL	16 277 374,91	5 719 022,05	5 678 648,96	4 879 703,90
	Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	2 223 369,49			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	977 524,00	628 302,90	1 424 695,40	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 769 207,19	0,00	0,00	5 769 207,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 746 731,19	628 302,90	1 424 695,40	4 693 732,89
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	2 801 587,35	2 801 587,35	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 228 207,00	559 794,92	0,00	1 668 412,08
	Total des recettes financières	5 029 794,35	3 361 382,27	0,00	1 668 412,08
4582	Total des opé, pour le compte de tiers (4)	1 000 000,00	205 325,12	0,00	794 674,88
	Total des recettes réelles d'investissement	12 776 525,54	4 195 010,29	1 424 695,40	7 156 819,85
021	Virement de la section d'exploitation (2)	514 923,72	l mulose	and the second	24 25 2 20 1
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	2 981 088,14	2 961 089,14		19 999,00
041	Opérations patrimoniales (2)	2 228 207,00	559 794,92	Contractors from Completes	1 668 412,08
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 724 218,86	3 520 884,06		2 203 334,80
	TOTAL	18 500 744,40	7 715 894,35	1 424 695,40	9 360 154,65
	D				

Pour information 0,00 R001 Excédent d'investissement reporté de 2015

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	11
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	156 602,82		156 602,82
012	Charges de personnel et frais assimilés	274 921,19	"Print"对他为他在1000 0000	274 921,19
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	62 395,74	学科学的学科学科学	62 395,74
66	Charges financières	1 337 545,77	0,00	1 337 545,77
67	Charges exceptionnelles	540 127,63	0,00	540 127,63
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	2 961 089,14	2 961 089,14
Dépenses d'exploitation - Total		2 371 593,15	2 961 089,14	5 332 682,29

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 332 682,29

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 830,67	18 830,67
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 762 235,64	0,00	1 762 235,64
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	224 004,75	0,00	224 004,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 151 387,36	0,00	3 151 387,36
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	559 794,92	559 794,92
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		2 768,71	2 768,71
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	5 137 627,75	581 394,30	5 719 022,05

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015	2 223 369,49
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 942 391,54

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Condinately Dec Languages 24 Condinate	_ CA	2016
Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	I CA	∠ 010
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 405,45		6 405,45
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	3 983 183,78		3 983 183,78
74	Subventions d'exploitation	1 957 136,71	AND THE RESERVE OF THE PARTY.	1 957 136,71
75	Autres produits de gestion courante	1 829,40		1 829,40
76	Produits financiers	474 360,23	0,00	474 360,23
77	Produits Exceptionnels	60 031,38	18 830,67	78 862,05
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	2 768,71	2 768,71
	Recettes d'exploitation - Total	6 482 946,95	21 599,38	6 504 546,33

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	0,00

 ·-	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 504 546,33

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	628 302,90	0,00	628 302,90
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	00,0
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	9 199,37	9 199,37
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	550 595,55	550 595,55
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	559 794,92	0,00	559 794,92
28	Amortissements des immobilisations		2 148 089,14	2 148 089,14
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	205 325,12	0,00	205 325,12
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		813 000,00	813 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		_0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 393 422,94	3 520 884,06	4 914 307,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 106	2 801 587,35
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 715 894,35

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Is régle applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1	

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits em	oloyés (ou restan	t à employer)	Crédits
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 007,06	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00	994,60	0,00	0,00	3 005,40
6471	Prestations directes	17 500,00	16 4 99 ,03	0,00	0,00	1 000,97
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	138,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	9 994,12	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	65 000,00	62 395,74	0,00	0,00	2 604,26
6531	Indemnités	62 000,00	59 897,20	0,00	0,00	2 102,80
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 460,54	0,00	0,00	539,46
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	38,00	0,00	0,00	0,00
	=DEPENSES DE GESTION DES CES (a) = (011+012+014+65)	629 500,00	493 919,75	0,00	0,00	135 580,25
66	Charges financières (b)(5)	1 437 168,91	742 102,84	595 442,93	0,00	99 623,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 288 279,64	1 188 883,19	0,00	0,00	99 396,45
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	147 354,67	-448 314,95	595 442,93	0,00	226,69
6688	Autres	1 534,60	1 534,60	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	906 000,00	540 127,63	0,00	0,00	365 872,37
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	1 263,04	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	345,95	0,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	900 000,00	538 518,64	0,00	0,00	361 481,36
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	100 000,00				
TOTAL a+b+c+	DES DEPENSES REELLES = +d+e+f	3 072 668,91	1 776 150,22	595 442,93	0,00	701 075,76
023	Virement à la section d'investissement	514 923,72				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	2 981 088,14	2 961 089,14			19 999,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédée	20 000,00	0,00			20 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	2 148 088,14	2 148 089,14			0,00
6862	Dotations aux amort, des charges financières	813 000,00	813 000,00			0,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT SECTION D'INVESTISSEMENT	3 496 011,86	2 961 089,14			534 922,72
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE	3 496 011,86	2 961 089,14			534 922,72

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des comptes des placement, aux dépréciations des comptes des leurs et aux dépréciations des comptes des placement, aux dépréciations des comptes de liers et aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R1 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

C4-1-1-B

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016
III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 568 680,77	4 737 239,36	595 442,93	0,00	1 235 998,48
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	595 442,93
Montant de l'exercice 2015	448 314,95
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	147 127,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes des régime des provisions des comptes des des comptes des est eux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
C4-1-1-B

11

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016
III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III	٦
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2	7

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emp	loyés (ou restar	nt à employer)	Crédits	
art (1)		ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés	
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	6 405,45	0,00	0,00	18 594,55	
64198	Autres remboursements	25 000,00	6 405,45	0,00	0,00	18 594,55	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	4 031 815,00	3 983 183,78	0,00	0,00	48 631,22	
70121	Contre-valeur taxe sur les consommations d'ea	4 031 815,00	3 983 183,78	0,00	0,00	48 631,22	
74	Subventions d'exploitation	2 014 056,00	1 957 136,71	0,00	0,00	56 919,29	
747	Subventions et participations des collectivités	0,00	1 957 136,71	0,00	0,00	0,00	
748	Autres subventions d'exploitation	2 014 056,00	0,00	0,00	0,00	2 014 056,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60	
752	Revenus des immeubles non affecté à des act	1 830,00	1 829,40	0,00	0,00	0,60	
	=RECETTES DE GESTION DES CES (a) = 70+73+74+75+013	6 072 701,00	5 948 555,34	0,00	0,00	124 145,66	
76	Produits financiers (b)	467 068,50	474 360,23	0,00	0,00	0,00	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risqu	467 068,50	474 360,23	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	60 031,38	0,00	0,00	0,00	
778	Autres produits exceptionnels	0,00	60 031,38	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	DES RECETTES REELLES =	6 539 769,50	6 482 946,95	0,00	0,00	56 822,55	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	28 911,27	21 599,38			7 311,89	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 768,71	0,00			2 768,71	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	26 142,56	18 830,67			7 311,89	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles e	0,00	2 768,71			0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	
TOTAL	DES RECETTES D'ORDRE	28 911,27	21 599,38			7 311,89	
D'EXPL	DES RECETTES OITATION DE L'EXERCICE I des opérations réelles et d'ordre)	6 568 680,77	6 504 546,33	0,00	0,00	64 134,44	
Pour in	formation	0.00					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = Di 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016
	111	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	29 000,00	0,00	3 340,46	25 659,54
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2051	Concessions et droits similaires	9 000,00	0,00	3 340,46	5 659,54
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	734 000,00	224 004,75	149 366,43	360 628,82
2111	Terrains nus	300 000,00	49 819,29	137 793,23	112 387,48
2115	Terrains bâtis	0,00	1 788,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	11 573,20	0,00
2121	Terrains nus	30 000,00	12 240,00	0,00	17 760,00
21311	Bâtiments d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
21561	Service de distribution d'eau	154 000,00	153 776,40	0,00	223,60
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	0,00	3 642,60	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	2 165,46	0,00	0,00
2184	Mobilier	50 000,00	573,00	0,00	49 427,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 495 020,00	3 151 387,36	5 525 942,07	1 817 690,57
2313	Constructions	3 368 620,00	436 729,26	408 982,50	2 522 908,24
2314	Constructions sur sol d'autrui	300 000,00		0,00	300 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 826 400,00	2 714 658,10	5 116 959,57	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 258 020,00	3 375 392,11	5 678 648,96	2 203 978,93
16	Emprunts et dettes assimilées	1 762 236,64	1 762 235,64		1,00
1641	Emprunts en euros	1 510 831,82	1 510 831,82		0,00
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulière	251 404,82	251 403,82	300 1 1 20 a 32 a	1,00
	Total des dépenses financières	1 762 236,64	1 762 235,64	0,00	1,00
458106	CONVENTION A9-ACCORD CADRE 42 (4)	15 750,00	0,00	0,00	15 750,00
458107	convention pinet (4)	492 125,00	0,00	0,00	492 125,00
458108	convention marseillan (4)	492 125,00	0,00	0,00	492 125,00
To	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	14 020 256,64	5 137 627,75	5 678 648,96	3 203 979,93
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	28 911,27	21 599,38		7 311,89
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	28 911,27	21 599,38		7 311,89
139111	Agence de l'eau	26 142,56			12 011,28
13914	Communes	0,00	4 128,39		0,00
13916	Autres établissements publics locaux	0,00			0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation	2 768,71	2 768,71		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 228 207,00	559 794,92	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 668 412,08
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	2 228 207,00	559 794,92		1 668 412,08
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 257 118,27	581 394,30	ment of the one than being to	1 675 723,97
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	16 277 374,91	5 719 022,05	5 678 648,96	4 879 703,90

Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de	2 223 369,49
2015	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexer IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
10	Subventions d'investissement	977 524.00	628 302,90	1 424 695,40	0,00
13	<u> </u>	0.00	74 998,00	659 402,00	0,00
13111 13118	Agence de l'eau Autres	977 524.00	80 000,00	0,00	897 524,00
1313	Départements	0.00	91 378,90	0,00	0,00
1314	Communes	0.00	381 926,00	284 712,40	0,00
1315	Groupements de collectivités	0.00	0,00	480 581,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 769 207.19	0,00	0,00	5 769 207,19
1641	Emprunts en euros	5 769 207.19	0,00	0,00	5 769 207,19
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 746 731.19	628 302,90	1 424 695,40	4 693 732,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 801 587.35	2 801 587,35	0,00	0,00
1068	Autres réserves	2 801 587.35	2 801 587,35	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0.00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 228 207.00	559 794,92	0,00	1 668 412,08
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	2 228 207.00	559 794,92	0,00	1 668 412,08
2102	Total des recettes financières	5 029 794.35	3 361 382,27	0,00	1 668 412,08
458204	convention montagnac (3)	0,00	176 275,12	0,00	0,00
458205	convention montaganc-s/traitant (3)	0.00	29 050,00	0,00	0,00
458206	CONVENTION A9-ACCORD CADRE 42 (3)	15 750.00	0,00	0,00	15 750,00
458207	convention pinet (3)	492 125,00	0,00	0,00	492 125,00
458208	convention marseillan (3)	492 125.00	0,00	0,00	492 125,00
	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	1 000 000.00	205 325,12	0,00	794 674,88
<u> </u>	TOTAL DES RECETTES REELLES	12 776 525.54	4 195 010,29	1 424 695,40	7 156 819,85
021	Virement de la section d'exploitation	514 923.72	Lower was the Charles		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	2 981 088.14	2 961 089,14		19 999,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	20 000.00	1	List the Milatine Alexa	20 000,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marque:	6 529.85	6 529,85		0,00
28121	Terrains nus	783.00			0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	358 954.34			0,00 7 637,95
281411	Bâtiments d'exploitation	7 637.95 0.00			0,00
28143	Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	1 431 980.20		A CONTRACTOR OF STREET AND ADDRESS OF THE PARTY OF	0,00
281561	Service de distribution d'eau	7 914.00		Contract of Albert Contract Contract	0,00
2817311		83 883.41			83 883,41
2817531 2817561		0.00			0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div				0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	60 861.81			0,00
28184	Mobilier	10 119.73	10 119,73		0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	813 000.00	813 000,00		0,00
	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION	3 496 011.86	2 961 089,14	TALE TO	534 922,72
041	D'EXPLOITATION Opérations patrimoniales (6)	2 228 207.00	559 794,92	Consider the Comment	1 668 412,08
2031	Frais d'études	2 097.00	0,00		2 097,00
2051	Concessions et droits similaires	3 920.00			3 920,00
2111	Terrains nus	147 978.00	1		144 043,98
~	Terrains bâtis	0.00			0,00
2115			1		1 0.00
2115 2121		0.00	0 2 040,00)	
2115 2121 2181	Terrains nus Installations générales, agencements et aménagements div				0,00 0,00 0,00

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat	CA	2016
III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	111]
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
2184 2313 2315	Mobilier Constructions Installations, matériel et outillage techniques	0.00 511 874.00 1 562 338.00	95,50 66 168,07 484 427,48		0,00 445 705,93 1 077 910,52
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 724 218.86	3 520 884,06	Barra, and different or a service classical and additional	2 203 334,80 9 360 154,65
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	18 500 744.40	7 715 894,35	1 424 695,40	9 300 134,03

Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015	0,00
--	------

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Ri 040 = DE 042*.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

C4-1-1-B

	Syndicat du Bas	Bas La	Languedoc	C - 34 -	Syndicat								
		≥		ANNEXES				1				₹	
	ELEMENTS	NTS DU	DU BILAN -			H						A1.2	
	REPARTITION PAR NATURE	AR NAT	URE DE	DETTES	S (hors 16449 et 166)	449 et 1	66)						
					Empru	ints et de	ttes à l'	origine d	mprunts et dettes à l'origine du contrat				
			Date d'émission	Date du		Type de		Taux initial		Périodicité	Profil	Ţ	Catégorie
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	ou date de mobilisation	premier rembt	Nominal (2)		(4) de	Niveau Taux de taux actua- (5) riel	x Devise	rembourse- ments (6)	d'ame		d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					37 678 750,00		10						
1641 Emprints en euros (total)					37 678 750,00					*			
	CAISSE FRANCAISE DE	01/03/2002		01/03/2007	32 277 49	ח		5.51 3.08304	304	>	×	z	2
ARC30070	CE	01/01/2007		25/03/2008	199 660,77	F			4.47	Þ	×	2 2	1 3
MIN245533EUR	CAISSE FRANCAISE DE	01/01/2007		01/04/2008	5 000 000,00	П		4.28	4.28	· >	7	, ;	
00692504792G	CREDIT FONCIER	18/07/2008		31/07/2008	5 000 000,00	F			564			z	A A
0250666/02	CAISSE FRANCAISE DE	14/06/2006		01/07/2009	392 389,07			$\overline{}$	156	-	1 7	2 2	2 2
MIN0250666/003	CAISSE FRANCAISE DE	14/06/2006		01/07/2009	1 568 387,50	П		3,94 4.00156	156	-	٦	2	
A171202B000	R	01/01/2011		25/03/2012	230 655,71	Ŧ		4.1	508		×	2 0	2
MPH275226EUR	CAISSE FRANCAISE DE	12/05/2011		01/06/2012	7 000 000,00	П		3.88	3.88	>	C	,	1
00 0020 80592 A	CREDIT FONCIER	06/11/2012		26/11/2012	3 000 000,00	F	Ľ		769	>	C	2 2	1 2
8186385	CE	18/06/2012		25/09/2012	500 000,00	F		5.	783) ×	z	1
00002080692B	CREDIT FONCIER	06/11/2012		25/03/2014	000,00	F	L	3	4.5/	> >	< C	z	2
MON505213EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/10/2015		01/07/2016	12 755 379,46			3.25 3.37730	200	7			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions					3 657 488,80								
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions					3 657 488,80				3-				
particulieres (lotal) 981961	AGENCE DE L EAU	02/12/1998		16/02/2002	1 006 163,51	F		0.0	0.0	>	×	ž z	<u> </u>
982030	AGENCE DE L'EAU	15/12/1998		16/02/2002	402 160,51	F	L	0.0	0.0		< ×	z	2 2
420	AGENCE DE L'EAU	22/03/2000		16/05/2003	376 549,07	T	_	0.0	0.0	> >	^	z	
10531	AGENCE DE L'EAU	19/03/2001		16/05/2004		П		0.0	0.0	> >	< >	2 2	
12459	AGENCE DE LEAU	19/10/2001		16/01/2005	76 224,51	F		0.0	0.0	> >	×	2 2	2 3
2002 0524	AGENCE DE LEAU	28/03/2002		16/04/2006	60]		0.0	0.0	> >	×	2 2	2 3
20020531	AGENCE DE L EAU	28/03/2002		16/07/2005	245	_		8	0.0)		z	2 2
2004 1849	AGENCE DE L'EAU	13/09/2004		16/03/2008	61			0.0	2 5	> >	< >	z	<u> </u>
2005 0932	AGENCE DE L'EAU	07/06/2005		16/09/2008	1 113			3 8	0 6	 	×	z	2
2006 1446	AGENCE DE L'EAU	03/08/2006		16/02/2008	78		1	0.0	0.0	,	7		
			7		41 336 238,80			-				90	

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

 (2) Nominal : montant emprunt à l'origine.

 (3) Type det aux d'intérêt : F :fixe ; V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (3) Type det aux d'intérêt : F :fixe ; V : variable simple : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (3) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

 (3) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

 (6) Indiquer le périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *lin fine*, X pour autres à préciser

 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *lin fine*, X pour autres à préciser

 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

2016

Emprinte of	REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV - ANNEXES	
		A1.2	 	

					Emprunts et Dettes au 31/12/2016	et Dettes a	ıu 31/12/2	016				
Natiro			Catégorie	Conital content		_	Taux d'intérêt	**	Annui	Annuités de l'exercice		i :
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	après couverture éventuelle (11)	dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Type de laux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		32 694 068,47					1 510 831,82	1 188 883,19	0.00	595 442,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		32 694 068,47					1 510 831,82	1 188 883,19	0.00	595 442,93
MIN258136EUR/02	z	0,00		0,00	0,00	F		3.08304	4 060,47	223,77	0.00	0,00
ARC30070	z	0,00		125 324,32	9,25	П		4.47	9 776,00	6 038,98	0.00	4 294,87
MIN245533EUR	z	0,00		4 537 768,26	30,33	F		4.28	67 061,05	200 371,47	0.00	147 685,45
00692504792G	z	0,00		4 597 705,34	31,58	F		5.17564	57 986,42	232 270,43	0.00	39 037,07
0250666/02	z	0,00		335 625,05	21,08	F		4,00156	8 812,95	13 441,96	0.00	3 305,91
MIN0250666/003	z	0,00		1 334 891,87	21,08	וד		4.00156	36 020,09	53 486,87	0.00	13 148,68
A171202B000	z	0,00		135 841,72	5,75	FI		4.16508	20 540,49	6 098,55	0.00	92,83
MPH275226EUR	z	0,00		5 250 000,00	14,50	H		3.53394	350 000,00	220 901,33	0.00	120 475,35
00 0020 80592 A	z	0,00		2 200 000,00	10,92	П		4.47769	200 000,00	107 848,00	0.00	9 585,19
8186385	z	0,00		427 106,09	15,50	F		5.19783	17 667,37	22 392,95	0.00	363,75
00002080692B	z	0,00		1 600 000,01	11,25	П		4.57	133 333,33	80 533,56	0.00	57 277,34
MON505213EUR	z	0,00		12 149 805,81	31,58	F	_ !	3.37753	605 573,65	245 275,32	0.00	200 176,49
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		634 902,96					251 403,82	1 534,60	0.00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0,00		634 902,96			46		251 403,82	1 534,60	0.00	0,00
981961	z	0,00		0,00	0,00	T T		0.0	69 444,71	347,18	0.00	0,00
982030	z	0,00		0,00	0,00	F		0.0	27 756,80	138,81	0.00	0,00
420	z	0,00		25 989,09	0,42	,		0.0	25 859,85	259,24	0.00	0,00
10531	z	0,00		32 620,76	1,42	J.		0.0	16 188,77	244,05	0.00	0,00
12459	z	0,00		15 704,54	2,08	£		0.0	5 182,82	104.44	0.00	0,00
2002 0524	z	0,00		16 709,88	3,33	F	_	0.0	4 125,63	104,18	0.00	0,00
20020531	z	0,00		50 631,29	2,58	F		0.0	16 709,44	336,70	0.00	0,00
2004 1849	z	0,00		24 399,97	5,25	F		0.0	4 066,67	0,00	0.00	0,00
2005 0932	Z	0,00		445 280,03	5,75	F		0.0	74 213,33	0,00	0.00	0,00
2006 1446	z	0,00		23 567,40	2,17	F		0.0	7 855,80	0,00	0.00	0,00
Total général		0,00		33 328 971,43					1 762 235,64	1 190 417,79	0.00	595 442,93

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
IV - ANNEXES

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la typologie de la circulaire (DCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de faux d'intérêt après opérations de couverture ».
(13) Mentionner l'index en cours au 3/1/2/M après opérations de couverture ».
(13) Mentionner l'index en cours au 3/1/2/M après opérations de couverture ».
(14) Taux après opérations de couverture ».
(14) Taux après opérations de couverture » (intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661/11 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

C4-3-4-A012

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV - ANNEXES	
	A1.3	IV	

0,00 %	0,00	0,00							0,00		0,00		TOTAL GENERAL
													Autres types de structures F
													Multiplicateur jusqu'à 5 E
													Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D
×1.													Option d'échange C
										A transfer on the second			Barrière simple B
0,00 %	0,00	0,00							0,00		0,00		TOTAL A
J													Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A
% par type de faux selon le capital restant dû	Intérêts % par perçus au type de cours de faux selon l'exercice (le le capital cas échéant) restant dû (11)	Intérêts Intérêts payés au perçus au cours de cours de l'exercice (10) l'exercice (le cas échéant) (11)	Niveau du taux au 31/12/ 2016 (9)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Coût de sortie (7)	Dates des Taux Taux périodes minimal maximal bonifiées (5) (6)	es Taux s minima s (5)	Durée Dates des du périodes contrat bonifiées	i au d'inc 16 (4	Capital Type restant dû au d'indices 31/12/2016 (4)	Nominal (2)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal ouvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal ouvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'Indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les porduits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondent au teux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture indiquer le montant d'index ou la formule correspondent au teux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'index ou la formule correspondent au teux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le sintérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Indices sous-jacents	s-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		zone euro		
riable simple. itre taux	Nombre de produits	19					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
<u></u>	Montant en euros	33 328 971,43					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLO	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	3)	EFFECTIFS BUDGI	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	APLOIS
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4	0	4	3,4	0	3,4
Adjoint administratif de 1ère cl	C	2	0	2	1,8	0	1,8
Adjoint administratif ppal 1e cl	ი	_	0		0,8	0	0,8
Adjoint administratif ppal 2e cl	O	1	0	_	0,8	0	0,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0,14	1,14	1,14	0	1,14
Ingénieur principal	Α	1	0	1		0	
Adjoint technique 2ème classe	С	0	0,14	0,14	0,14	0	0,14
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		5	0.14	5.14	4.54	0	4.54

22

C4-3-4-C011

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories: A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de travail = 100% présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), présent la moitié de l'année (au correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12), au co

IV - ANNEXES	Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat
V	CA
	2016

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

3

TOTAL GENERAL	31/12/N	AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU
	(1)	CATEGORIES SECTEUR
	(2)	SECTEUR
	Indice (8)	REMUN
	Euros	REMUNERATION (3)
	Fondement du contrat (4)	CO
	Nature du contrat (5)	CONTRAT

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS: Médico-social

MT : Médico-technique. SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation. PM: Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1ême alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 3-b: article 3, 2ème alinéa: accroissement saisonnier d'activité.
 3-1: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2" : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3": emplois de servicier de mainit de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4": emplois à temps not no complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5": emplois à temps no complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en mattère de 3-5-5".

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public. 34 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel 38 : article 38 travailleurs handicapes catégorie C.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (preciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Envoyé en préfecture le 07/03/2017

Reçu en préfecture le 07/03/2017

Syndicat du Bas Languedoc - 34 - Syndicat

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Ö

Le president,

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés :

VOTES: Pour 36

Contre : o Abstention : O

Date de convocation : 1/02/2017

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A Marcellan, le 27/02/2017

Fabregue

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/03/2017 et de la publication le 07/03/2017

A Marsellano 07/03/2017

24

J.M. ALAUZET

Le Président

C4-3-4-D